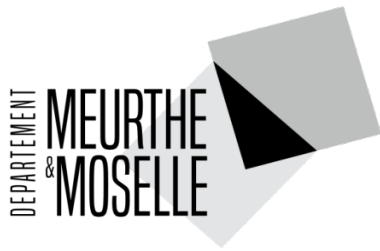




**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT**

N° 04 - AVRIL 2020

**Procès-verbal officiel des délibérations de la
Commission Permanente du 20 avril 2020**



COMMISSION PERMANENTE DU 20 AVRIL 2020

En application de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, la commission permanente du conseil départemental s'est tenue en téléconférence, **le LUNDI 20 AVRIL 2020, à 14 H 00**, sous la présidence de **M. Mathieu KLEIN**, président du conseil départemental.

Le Président a procédé à un appel nominal des conseillers départementaux :

Etaient présents :

ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HARMAND Alde, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher

Etaient excusés :

Tous les membres de la commission permanente étaient présents, à l'exception de Mme ALTERMATT Maryse et M. HABLOT Stéphane, qui avaient donné respectivement délégation de vote à M. PIZELLE Stéphane et Mme CRUNCHANT-DUVAL Sylvie

Le Président ouvre la séance par une présentation du document « COVID-19 : Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle mobilisé et engagé » reprenant les actions menées pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire dans le département.

Il est procédé ensuite à l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour de la commission permanente :

RAPPORT N° 01 - MODALITES D'ORGANISATION A DISTANCE DES COMMISSIONS PERMANENTES ET DES SESSIONS EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE.

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 01 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- adopte les modalités d'organisation à distance des commissions permanentes et des sessions en temps de crise sanitaire telles que présentées dans le rapport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 1 - STRATEGIE PAUVRETE : RAPPORT D'EXECUTION DE LA CONVENTION D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET D'ACCES A L'EMPLOI POUR L'ANNEE 2019

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 1 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve le rapport d'exécution de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi pour l'année 2019,
- autorise sa transmission à la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté par l'intermédiaire du Préfet de département.

Lors du vote correspondant, Monsieur Laurent TROGRIC déclare ne pas prendre part au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants :

POUR : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie et VARIN Christopher.

NE PREND PAS PART AU VOTE : TROGRIC Laurent

RAPPORT N° 2 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 2 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur l'attribution à l'association Secours Populaire Français au titre de l'exercice 2020 d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 000 € accordée par son Président en application de l'article 1^{er} III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire.
- prend acte que ces sommes nécessaires seront imputées pour la subvention de fonctionnement sur le chapitre 065 – article 6574 sous fonction 58 – programme 442 – opération 015 – enveloppe 05,
- précise enfin qu'une subvention complémentaire tenant compte des besoins réellement constatés liés à la crise sanitaire sera par ailleurs proposée lors d'une commission permanente ultérieure au titre du Fonds de solidarité qui sera prochainement créé au profit des partenaires associatifs et économiques du territoire.

RAPPORT N° 3 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - BANQUE ALIMENTAIRE DE NANCY ET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 3 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur l'attribution à l'association Banque Alimentaire Nancy et Meurthe-et-Moselle d'une subvention de 12 500 € au titre de

l'exercice 2020 accordée par son Président en application de l'article 1^{er} III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire,

- prend acte que la somme nécessaire sera imputée sur le chapitre 065 – article 6574 sous fonction 58 – programme 442 – opération 015 – enveloppe 05,
- précise enfin qu'une subvention complémentaire tenant compte des besoins réellement constatés liés à la crise sanitaire sera par ailleurs proposée lors d'une commission permanente ultérieure au titre du Fonds de solidarité qui sera prochainement créé au profit des partenaires associatifs et économiques du territoire.

RAPPORT N° 4 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 4 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur l'attribution à l'association des Restos du Cœur une subvention de 3 500 € au titre de l'exercice 2020 accordée par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire,
- prend acte que la somme nécessaire sera imputée sur le chapitre 065 – article 6574 sous fonction 58 – programme 442 – opération 015 – enveloppe 05,
- précise enfin qu'une subvention complémentaire tenant compte des besoins réellement constatés liés à la crise sanitaire sera par ailleurs proposée lors d'une commission permanente ultérieure au titre du Fonds de solidarité qui sera prochainement créé au profit des partenaires associatifs et économiques du territoire.

RAPPORT N° 5 - AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DES COTISATIONS POUR LES MEDECINS VACATAIRES RETRAITES

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 5 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- autorise le remboursement sur justificatifs de leurs cotisations ordinaires avancées par madame le docteur AMA et monsieur le docteur PB ;
- précise que les frais afférents seront imputés sur la nature comptable 62878-sous fonction 41.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick,

BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 6 - CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS DE MOYENS TRIPARTITE ENTRE L'EHPAD MAISON SAINT-CHARLES (DOMBASLE), L'ARS ET LE DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 6 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite à conclure avec l'EHPAD Maison Saint-Charles de Dombasle et l'Agence Régionale de Santé Grand Est,
- autorise le président du conseil départemental à le signer au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 7 - DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE D'UNE DETTE D'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE A DOMICILE (APA)

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 7 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- rejette la demande de remise gracieuse pour le dossier n°5702199.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 8 - DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT POUR TRAVAUX DANS LES COLLEGES PUBLICS.

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 8 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions aux établissements selon les propositions contenues dans le rapport,
- autorise son président à verser directement aux collèges les sommes correspondantes, au nom du Département,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :
 - Dotation pour sinistres : Opération P 343 O 020 - chapitre 65 article 65511 - sous fonction 221,
 - Dotation pour travaux urgents : Opération P 343 O 010 - chapitre 65 article 65511 - sous fonction 221.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault,

BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 9 - DOTATIONS COMPLEMENTAIRES A LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ET DES SERVICES DE RESTAURATION DES COLLEGIENS - ANNEE 2020

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 9 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les dotations financières détaillées dans le rapport pour les collèges publics au titre des dotations complémentaires à la dotation de fonctionnement des collèges et des services de restauration des collégiens,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme P344 - Opération O001 - Enveloppe E01.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 10 - DOTATIONS COMPENSATOIRES POUR LES SERVICES DE RESTAURATION MUTUALISEE AVEC LA REGION GRAND EST

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 10 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions selon le tableau présenté dans le rapport,
- autorise son président à verser directement aux lycées ou collèges concernés les sommes correspondantes,
- précise que les crédits correspondants seront prélevés sur le programme 344, opération 006, enveloppe 01.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 11 - DOTATIONS FINANCIERES POUR L'EQUIPEMENT DES COLLEGES PUBLICS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 11 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les dotations financières détaillées dans le rapport pour l'équipement des collèges publics,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme P344 – Opération - O015 Enveloppe E08.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick,

BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 12 - FONCTIONNEMENT DES COLLEGES PUBLICS, AMENAGEMENT DES LOCAUX

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 12 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue la subvention en faveur des collèges telle que présentée dans le tableau du présent rapport,
- autorise son président à verser directement aux établissements concernés les montants correspondants,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme 344, Moyens de fonctionnement des établissements, Opération 007, Enveloppe 02.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 13 - FONCTIONNEMENT DES COLLEGES PUBLICS, AMENAGEMENT DES LOCAUX

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 13 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions conformément au tableau présenté dans le rapport,
- autorise son président à verser directement aux établissements concernés les montants correspondants,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme 344, Moyens de fonctionnement des établissements, Opération 007, Enveloppe 02.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 14 - AIDE A L'APPROVISIONNEMENT EN DENREES LOCALES

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 14 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions détaillées dans le rapport pour l'aide des collèges à l'approvisionnement local,
- autorise son président à les verser directement aux établissements concernés, au nom du département,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme P344-Moyens de fonctionnement des établissements, opération O021- Approvisionnement local.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 15 - SUBVENTION POUR L'ACHAT DE DENREES ALIMENTAIRES EN PERIODE D'URGENCE SANITAIRE - COLLEGE GEORGE-CHEPFER DE VILLERS-LES-NANCY

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 15 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve le versement d'une subvention d'un montant de 15 000 euros au collège George-Chepfer de Villers-lès-Nancy,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme P344 - Opération O001 - Enveloppe E01.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI

André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 16 - PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT POUR L'UTILISATION PAR LES COLLEGIENS DES INSTALLATIONS SPORTIVES DES COLLECTIVITES OU ETABLISSEMENTS PUBLICS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 16 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions aux collèges publics comme présentées dans le tableau au rapport,
- attribue une subvention complémentaire de 20 000 € au collège Jean-Lamour pour assurer le transport des élèves vers le gymnase le plus proche,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme 344 - Moyens de fonctionnement des établissements - Opération 0002 - Collèges utilisation d'installations sportives.

Lors du vote correspondant, monsieur Laurent TROGRIC déclare ne pas prendre part au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants :

POUR :ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, et VARIN Christopher.

NE PREND PAS PART AU VOTE : TROGRIC Laurent

RAPPORT N° 17 - CONVENTION RELATIVE AUX FORFAITS D'EXTERNAT DES COLLEGES PRIVES

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 17 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur l'attribution de dotations à l'Enseignement Catholique de Meurthe-et-Moselle accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire,
- prend acte de la convention relative aux forfaits d'externat des collèges privés «part matériel» et «part personnel» pour les années 2020, 2021 et 2022.

RAPPORT N° 18 - LOGEMENTS DANS LES COLLEGES PUBLICS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 18 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- attribue le logement au sein du collège Jacques-Monod de LUDRES selon la proposition de conseil d'administration présentée dans le rapport,
- attribue le logement au sein du collège Jacques-Gruber de COLOMBEY-LES-BELLES selon la proposition de conseil d'administration présentée dans le rapport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 19 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE LA CITOYENNETE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 19 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention de 2 000 € à l'association Citoyenneté Active Lorraine, pour ses actions citoyennes et solidaires,
 - subvention de 1 000 € à l'association France Bénévolat, pour favoriser le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active,
 - subvention de 800 € à l'association Les Entretiens de l'Excellence, pour son projet.
- attribue une subvention de 1 500 € à l'université de Lorraine pour les actions au titre de son « projet citoyen – égalité des chances » pour l'année scolaire 2019-2020,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme 321, imputation budgétaire 6574.30, subvention de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité pour la partie relative au versement de la subvention au profit de l'université de Lorraine.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 20 - FONDS D'INITIATIVE JEUNESSE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 20 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - 3 000 € pour le chantier de jeunes volontaires internationaux à l'église Saint-Etienne à Nomeny à l'association Etudes et Chantiers Engagement Civique,
 - 2 500 € pour le chantier de jeunes volontaires internationaux au château de l'Avant-Garde à Pompey à l'association Etudes et Chantiers Engagement Civique,
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'imputation budgétaire, programme 351, opération 017 FIJ départemental,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 21 - EXPERIMENTATIONS JEUNESSE - EDUCATION POPULAIRE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 21 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention de 2 000 € pour l'action forum « *face à l'urgence climatique, agir pour la justice sociale – se former pour s'engager* » à l'association MAN Nancy,
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'imputation budgétaire, programme 351, opération 027 Expérimentations jeunesse-éducation populaire.

RAPPORT N° 22 - CONTRATS SPORTIFS ET SOLIDAIRES

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 22 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations correspondant aux indications contenues dans le rapport accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
- prend acte des 6 avenants n° 3 à passer entre le Département de Meurthe-et-Moselle et les associations suivantes :
 - Nancy Athlétisme Métropole,
 - ASPTT Nancy Meurthe-et-Moselle,
 - Grand Nancy Métropole Handball Association,
 - Vandoeuvre Nancy Volley Ball,
 - Grand Nancy Volley Ball,
 - SLUC Nancy Basket Association,
- prend acte de l'avenant n° 2 entre le Département de Meurthe-et-Moselle et l'ASNL Association,
- prend acte que les crédits nécessaires, soit 181 250 €, seront prélevés sur le P361 Aide aux associations sportives, Enveloppe E01 – subventions, Opération O001 Contrats Sportifs et Solidaires.

RAPPORT N° 23 - MANIFESTATIONS SPORTIVES

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 23 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations sportives correspondant aux indications contenues dans le tableau joint au rapport, accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire,
- prend acte que les crédits nécessaires, soit 2 300 euros, seront prélevés sur le programme P364 Manifestations, Enveloppe E01 – subventions, Opération O008 manifestations sportives,

RAPPORT N° 24 - AIDES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 24 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur l'attribution d'une subvention au Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle correspondant aux indications contenues dans le rapport accordée par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire.
- prend acte de la convention de financement 2020 du dispositif "Tremplin sport" à passer entre le Département et le Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle,
- prend acte que les crédits nécessaires, soit 15 000 euros, seront prélevés au budget P361 Opération O012.

RAPPORT N° 25 - FONDS D'AIDE A LA REHABILITATION DES CENTRES DE VACANCES ET A L'EQUIPEMENT SOCIO-EDUCATIF DES ASSOCIATIONS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 25 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur l'attribution d'une subvention d'investissement de 487 € à l'association « Les Gambadous » pour l'acquisition de projecteurs de spectacle accordée par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire,
- prend acte que les crédits nécessaires, soit 487 € seront prélevés sur le Programme 351, Enveloppe 17, Opération 022.

RAPPORT N° 26 - BOURSES BAFA-BAFD

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 26 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - aides individuelles suivantes au centre de formation précisé ci-dessous :

FRANCAS	26 bourses	70 €	1820 €
---------	------------	------	--------

- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme P351 - Soutien à l'éducation populaire Opération O019 Enveloppe E05.

RAPPORT N° 27 - COOPERATION INTERNATIONALE : APPUI AUX ACTEURS DE TERRAIN

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 27 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - 2 500 € à l'association Amis d'Gens,
 - 2 300 € à l'association Himalaya Solaire,
- prend acte que ces crédits seront prélevés sur la chapitre 65, imputation 6574.048, subvention de fonctionnement aux personnes, associations de droit privé et autres organismes privés,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 28 - FESTIVALS ET GRANDS EVENEMENTS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 28 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux acteurs culturels sous statut associatif accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :

1. Le Pôle de l'Image "Festival du Film Italien"	42 000 €
2. Nancy Jazz Pulsations	27 500 €
3. La Mousson d'été	26 000 €
4. Aux Actes Citoyens	15 000 €
5. Les Rencontres Musicales en Lorraine "Nancyphonie"	15 000 €
6. Festival International du Film de Nancy	10 000 €
7. Festival international de chant choral	8 000 €
8. Foyer Rural de Ville sur Yron "Caméra des champs"	5 000 €

- décide d'attribuer aux acteurs culturels suivants les subventions telles que présentées dans le présent rapport :

9. S.C.I.C. Turbullance "JDM"	45 000 €
10. Ville de Nancy "Le Livre sur la place"	15 000 €
11. Ville de Toul	5 000 €

- approuve les 7 conventions à passer entre le Département de Meurthe-et-Moselle et les différents acteurs culturels :
 - S.C.I.C. Turbullance « JDM »
 - Le Pôle de l'Image "Festival du Film Italien"
 - Nancy Jazz Pulsations
 - La Mousson d'été
 - Aux Actes Citoyens
 - Les Rencontres Musicales en Lorraine "Nancyphonies"
 - Ville de Nancy "le Livre sur la Place"

- autorise son président à signer ces documents au nom et pour le compte du Département,

- précise que les crédits nécessaires seront pris sur le programme 333 Soutien aux acteurs culturels, opération 006 Festivals et grands événements,

- enfin, précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Lors du vote correspondant, Monsieur Alde HARMAND déclare ne pas prendre part au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre déclarent s'abstenir.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent.

ABSTENTIONS : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher

NE PREND PAS PART AU VOTE : HARMAND Alde

RAPPORT N° 29 - COMPAGNIES DE THEATRE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 29 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président, telles que proposées dans le présent rapport, en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :

1.	La Mâchoire 36	6 000 €
2.	Cie les Patries Imaginaires	2 000 €
3.	Kinorev	6 000 €
4.	Cie Brouniak	4 000 €
5.	Cie Ultima Necat	4 000 €
6.	Terminé Bonsoir - Cie Titanos	5 000 €
7.	Cie Java Vérité	5 000 €
8.	Cie Underclouds	4 000 €
9.	Cie L'Escalier	5 000 €
10.	Cie Intranquille	1 500 €
11.	Les 4 Chemins Bohème	3 000 €
12.	Les Pieds dans la Lune	3 000 €
13.	Cie La Gigogne	3 000 €
14.	Ça Respire Encore	5 000 €
15.	La Chose Publique	6 000 €
16.	Les Productions de l'Enclume	2 500 €
17.	Association Latitudes 5.4	2 000 €
18.	Compagnie Tout Va Bien	5 000 €
19.	Tiramisu Cie	2 000 €
20.	Semeurs d'Art	2 500 €
21.	Cie Flex	2 000 €
22.	Association d'Idées	2 000 €
23.	Cie Melocoton	1 500 €
24.	Cie Logos	1 000 €
25.	Cie Hold Up	1 000 €
26.	Cie Kruk	1 000 €

- prend acte que les crédits nécessaires seront pris sur le programme 333 Soutien aux acteurs culturels, opération 009 Compagnies de Théâtre,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 30 - COMPAGNIES DE THEATRE AVEC GESTION D'UN LIEU

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 30 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président, telles que proposées dans le présent rapport, en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :

➤ la compagnie du Jarnisy	20 000 €
➤ la compagnie Théâtre en Kit	15 000 €
➤ la compagnie En Verre et Contre Tout	10 000 €
➤ la compagnie Théâtre de Cristal	10 000 €

- prend acte des conventions à passer avec les compagnies concernées,
- précise que les crédits nécessaires seront pris sur le programme 333 Soutien aux acteurs culturels – Opération 009 Compagnies de Théâtre,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 31 - LIEUX DE DIFFUSION

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 31 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :

1	Théâtre de la Méridienne – Lunéville	60 000 €
2	La Manufacture - CDN de Lorraine – Nancy	45 000 €
3	Association de préfiguration de la SCIC culturelle du Pays Haut – Homécourt	60 000 €
4	Centre Culturel André Malraux – Vandœuvre-lès-Nancy	50 000 €
5	Association Scènes et Territoires – Maxéville	55 000 €

- attribue les subventions aux lieux de diffusion telles que proposées dans le présent rapport :

6	Opéra National de Lorraine – Nancy	15 000 €
7	Centre Culturel Jean l'Hôte – Neuves-Maisons	16 000 €

- approuve les conventions correspondantes à passer avec l'ensemble de ces structures,
- autorise son président à signer ces documents au nom et pour le compte du Département,
- précise que les crédits nécessaires seront pris sur le programme 333 Soutien aux acteurs culturels, opération 017 Lieux de diffusion,
- enfin, précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 32 - PLANETE CLE DE SOL

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 32 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention de 5 000 € à l'association "Planète Clé de Sol" pour son action auprès des enfants hospitalisés en 2020,
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme 332 Action culturelle, opération 003 Musique Vivante en Institution,
- enfin, précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 33 - ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE CULTUREL DE FROVILLE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 33 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1^{er} III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention de 60 000 € à l'association des Amis du Patrimoine Culturel de Froville,
- prend acte des termes de la convention de partenariat entre le Département de Meurthe-et-Moselle et l'association des Amis du Patrimoine Culturel de Froville pour 2020,
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur les programmes suivants :
 - Programme 333 Opération 006 pour 28 000 €,
 - Programme 141 Opération 004 pour 32 000 €,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée,
- prend acte qu'une part territoriale, fléchée sur l'axe pédagogique, pourrait compléter cette aide dans le courant de l'année, au titre du Contrat Territoires Solidaires, sous réserve d'une demande de l'association auprès de la direction des services territoriaux du Lunévillois, dans la limite des crédits disponibles.

RAPPORT N° 34 - CENTRES ET ACTEURS CULTURELS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 34 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux acteurs culturels sous statut associatif telles que proposées dans le présent rapport accordées par son Président en application de l'article 1^{er} III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :

1. Gradus Ad Musicam	4 000 €
2. Ensemble Stanislas	3 000 €
3. LoRA	1 000 €
4. Grand Ciel	1 000 €
5. Image'Est	7 000 €
6. Association Culturelle Juive	15 000 €
7. Le CRI des Lumières	35 000 €
8. Le CRIL	22 000 €
9. Le Nouvel Observatoire Photographique du Grand Est	6 000 €
10. Association des libraires de l'Est	1 000 €

- attribue une subvention de 15 000 € à la Ville de Frouard pour le Théâtre Gérard Philippe (TGP),

- approuve les conventions à passer entre le Département de Meurthe-et-Moselle et :

1. ACJ
2. Le Cri des Lumières
3. Le CRIL.
4. Ville de Frouard-TGP

- autorise son président à signer ces documents au nom et pour le compte du Département,

- précise que les crédits nécessaires seront pris sur le programme 333 Soutien aux acteurs culturels, opération 015 Centres et acteurs culturels,

- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre déclarent s'abstenir.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRILIC Laurent.

ABSTENTIONS : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher

RAPPORT N° 35 - CONVENTION AVEC L'AGENCE REGIONALE DU TOURISME GRAND EST (ARTGE) - ETUDE DE FREQUENTATION DES ITINERAIRES CYCLABLES DANS LES DESTINATIONS GRAND EST

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 35 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention de 2 093 € TTC à l'ARTGE correspondant à la quote-part du département selon les modalités définies dans l'article 5 de la convention.
- prend acte la convention 2020/2021 à intervenir entre le Département de Meurthe-et-Moselle et l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est (ARTGE) visant à l'organisation et au financement de l'étude de fréquentation des itinéraires cyclables dans le Grand Est et ses destinations,
- prend acte que les crédits seront prélevés sur le programme P144 – Opération 0002 – Enveloppe E01 – EPF subventions avec gestion de dossier.

RAPPORT N° 36 - ASSOCIATION CERCLE SCIENTIFIQUE ÉTIENNE-DRIOTON

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 36 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention de 1 400 € à l'association Cercle scientifique Étienne-Drioton pour l'année 2020, considérant que les activités et le projet d'exposition du Cercle scientifique Étienne-Drioton mettent en lumière des personnalités, lieux, et thématiques relevant de l'histoire de la Meurthe-et-Moselle,
- prend acte que les crédits nécessaires seront pris sur le programme 332 Action culturelle, opération 017 Mémoires.

RAPPORT N° 37 - ASSOCIATION GUERRE EN VOSGES

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 37 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention de 2 000 € à l'association Guerre en Vosges au titre pour l'année 2020, considérant que les activités et les projets de l'association Guerre en Vosges mettent en lumière des personnalités, lieux, et thématiques relevant de l'histoire de la Meurthe-et-Moselle,
- prend acte que les crédits nécessaires seront pris sur le programme 332 Action culturelle, opération 017 Mémoires.

RAPPORT N° 38 - CTS - FONCTIONNEMENT - TERRITOIRE DE BRIEY

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 38 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les associations suivantes :
 - 1971 - UNION SPORTIVE JARNISY HANDISPORT
 - 19696 - UNION SPORTIVE JARNY RANDONNEE PEDESTRE
 - 3275 - UNION SPORTIVE JARNY VOLLEY BALL
 - 4473 - ASS LA FLECHE HOMECOURTOISE
 - 37806 - LES RIVES DU PAYSAGE
 - 6669 - MARCHE ET REVE
 - 3203 - FOYER RURAL VILLE SUR YRON
 - 30304 - COMPAGNIE DU JARNISY
 - 1996 - UNION SPORTIVE JARNY
 - 43142 - ASS DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE JARNY
 - 37870 - LE FIL D OR DU JARNISY
 - 43062 - ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE DE LORRAINE CLUB COEUR ET SANTE
 - 46500 - AZEOTROPES
 - 3403 - ASS VILLE PLURIELLE
 - 48063 - ASS PREFIGURATION SCIC CULTURE PAYS HAUT
 - 2459 - UNION SPORTIVE CONFLANAISE
 - 1976 - CIDFF MEURTHE ET MOSELLE NORD LONGWY
 - 1976 - CIDFF MEURTHE ET MOSELLE NORD LONGWY
 - 1976 - CIDFF MEURTHE ET MOSELLE NORD LONGWY
 - 1976 - CIDFF MEURTHE ET MOSELLE NORD LONGWY
 - 2304 - BOXING CLUB DE JOEUF
 - 7267 - COMPAGNIE DU BREDIN LAURENT VACHER

- 1338 - THEATRE DU PARADIS
 - 8247 - LE FIL D OR ASSOC HOSPITALIERE JOEUF
 - 48020 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BRIEY
 - 3133 - LA VICTORIA MONT BONVILLERS ASS
 - 20554 - ASS LA CHAISE MUSICALE
 - 48034 - CHOEUR ET ORCHESTRE DU VAL DE BRIEY
 - 45235 - ASS CAPOEIRA SENZALA DE BRIEY
 - 2219 - ASS JOEUF HOMECOURT BASKET
 - 2766 - TENNIS CLUB DE JOEUF
 - 2043 - CERCLE MODELISTE BLENOD LORRAINE
 - 2391 - BOXE FRANCAISE SAVATE HOMECOURT
 - 48076 - CLUB SUBAQUATIQUE DE BRIEY
 - 48111 - EXCEPTIO'LAINES
 - 3540 - KARATE CLUB DE CRUSNES
 - 3428 - FJEP SERROUVILLE
 - 33110 - ASSOC D'EN FER
 - 5596 - SCENES ET TERRITOIRES
- prend acte des conventions « contrat sportif et solidaire » selon la convention type qui seront signées par le Président au nom du Département avec les clubs suivants :
 - association La Fleche Homecourtoise
 - boxe Française Savate Homécourt,
 - attribue les subventions aux structures non associatives telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les organismes suivants :
 - 5459 - COLLEGE ARAGON L JARNY
 - 5448 - COLLEGE FERRY J BRIEY
 - 23907 - NADINE WEBER FORMATION PETITE ENFANCE CONSEIL
 - précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E01 – opération O002,
 - précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du déclarent ne pas prendre part au vote

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRILIC Laurent.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher.

RAPPORT N° 39 - CTS - INVESTISSEMENT - APPUI AUX PROJETS TERRITORIAUX - TERRITOIRE DE BRIEY

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 39 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour l'association suivante :
 - 3403 - ASS VILLE PLURIELLE
- attribue une subvention à une structure non associative telle que proposée dans le tableau joint au rapport pour l'organisme suivant :
 - 529 - MAIRIE DE TRIEUX
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 P223 - enveloppe E02 - opération O002.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du déclarent ne pas prendre part au vote.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher.

RAPPORT N° 40 - CTS - INVESTISSEMENT -SOUTIEN AUX COMMUNES FRAGILES - TERRITOIRE DE BRIEY

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 40 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1^{er} III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire.
- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,

- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 P223 - enveloppe E03 - opération O002.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du déclarent ne pas prendre part au vote.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRLIC Laurent.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher.

RAPPORT N° 41 - CTS - FONCTIONNEMENT - LONGWY

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 41 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les associations suivantes :
 - 821 - ASS PORTES Z'OUVERTES
 - 41758 - AMICALE VIEUX TRAVAILLEURS HERSERANGE
 - 22309 - PAYS HAUT HANDBALL
 - 821 - ASS PORTES Z'OUVERTES
 - 2575 - ASL AMICALE ST LOUIS GYMNASTIQUE
 - 16959 - OPDAM OFFICE PROGRAMMATION ET DIFFUSION ANIMATION MUNICIPALES
 - 2523 - UNION SPORTIVE ET LITTERAIRE DE MONT ST MARTIN SECTION HANDBALL
 - 41228 - SOCIETE DE TIR D'ERROUVILLE VILLERUPT
 - 1422 - ADUCS ASS DES UTILISATEURS CTRE SOCIAL BLANCHE HAYE LONGWY
 - 35748 - CLUB NAUTIQUE DE LONGUYON
- attribue une subvention à la structure non associative tel que proposée dans le tableau joint au rapport pour l'organisme suivant :
 - 382 - MAIRIE DE MONT SAINT MARTIN
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE - CTS 2016-2021 P223 - enveloppe E01 - opération O001,

- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Lors du vote correspondant, Monsieur Serge DE CARLI déclare ne pas prendre part au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du déclarent ne pas prendre part au vote.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher.
DE CARLI Serge

RAPPORT N° 42 - CTS - INVESTISSEMENT - APPUI AUX PROJETS TERRITORIAUX - LONGWY

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 42 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP – CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E02 – opération O001.

Lors du vote correspondant, Monsieur Serge DE CARLI déclare ne pas prendre part au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du déclarent ne pas prendre part au vote.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher.
DE CARLI Serge

RAPPORT N° 43 - CTS - INVESTISSEMENT - SOUTIEN AUX COMMUNES FRAGILES - LONGWY

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 43 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E03 - opération O001.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du déclarent ne pas prendre part au vote.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI

Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRLIC Laurent.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher.

RAPPORT N° 44 - CTS - FONCTIONNEMENT - TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 44 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les associations suivantes :
 - 7719 - ASSOC PAYS TERRES DE LORRAINE
 - 19270 - FAMILLES RURALES CEINTREY VOINEMONT
 - 2889 - AGENCE DEVELOPPEMENT TERRES DE LORRAINE
 - 2563 - CLUB PONGISTE FOUG
- prend acte de la convention financière 2020 passée entre le Département et l'association « Pays Terres de Lorraine »,
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E01 – opération O003,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 45 - CTS - FONCTIONNEMENT - TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 45 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les associations suivantes :
 - 3419 - MJC ALLAMPS
 - 41532 - LES AMIS DE L'ORGUE DE VEZELISE
 - 26735 - APCI AGENCE PATRIMOINE CULTURE DES INDUSTRIES NEODOMIENNES

- 44700 - ASSOCIATION PATRIMOINE DE FROLOIS
 - 5867 - PEINTURE ET PATRIMOINE LORRAIN
 - 48141 - OCCE 54 CS 561 ECOLE MATERNELLE LA PLAINE
 - 47059 - LA GAZETTE JAILLONAISE
 - 1511 - MJC TOUL
 - 5582 - TOTA COMPANIA
 - 7241 - FOYER RURAL CHOLOY MENILLOT
 - 47960 - ASS AMIS ORGUE EGLISE ST MAURICE
 - 26735 - APCI AGENCE PATRIMOINE CULTURE DES INDUSTRIES NEODOMIENNES
 - 1511 - MJC TOUL
 - 2023 - E3M ECOLE MUSIQUE MOSELLE ET MADON
 - 19404 - ECOLE DE MUSIQUE DU SAINTOIS
 - 5582 - TOTA COMPANIA
 - 1712 - THEATRE DE CRISTAL
 - 11103 - ART INSTITUT ALTERNATIVE
 - 27342 - ASSOC FEE MININES
 - 7545 - ASS CACHE CACHE MEDIA
 - 2986 - ASS POUR LA COMMUNICATION TOUL RADIO DECLIC
 - 19270 - FAMILLES RURALES CEINTREY VOINEMONT
 - 19270 - FAMILLES RURALES CEINTREY VOINEMONT
 - 5580 - TRACE ET MOUVEMENT
 - 16225 - OCEAN
 - 1571 - ASS FAMILLES RURALES DU PAYS DE COLOMBEY
 - 1896 - FOYER RURAL MOUTROT
 - 7361 - ASS DBDC DES BRUITS DE CASSEROLES
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E01 – opération O003,
 - précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 46 - CTS - INVESTISSEMENT - APPUI AUX PROJETS TERRITORIAUX - TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 46 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E02 – opération O003.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN

Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 47 - CTS - INVESTISSEMENT - SOUTIEN AUX COMMUNES FRAGILES - TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 47 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E03 – opération O003.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 48 - CTS - FONCTIONNEMENT - TERRITOIRE DU VAL DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 48 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les associations suivantes :

- 2704 - CENTRE CULTUREL ABBAYE DES PREMONTRES
- 5583 - ASS COMPAGNIE L'ESCALIER
- 3387 - ASS LA VALLEE BUISSONNIERE
- 3195 - FOYER LAITRE SOUS AMANCE
- 46513 - ASS VACH' DE ROCK
- 7805 - MJC DE POMPEY
- 41798 - OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LIVERDUN
- 37834 - SEILLE DE CRIME
- 40225 - SEMEURS D'ARTS
- 20517 - TRASH XYLO ASSOCIATION
- 1353 - ECOLE MUSIQUE CHARLES BOQUET PONT A MOUSSON
- 43925 - LE FLORAIN
- 28304 - LA COMPAGNIE DES ANES
- 2940 - FOYER RURAL EULMONT
- 2401 - FOYER RURAL LA MAUCHERE
- 6173 - ALRIC (Ass. Lorraine Rencontres Inter-Centres)
- 37272 - VESTIAIRE SOCIAL ET PUERICULTURE
- 5598 - ALACA (Ass. Lorraine d'Accompagnement à la Création d'Activités)
- 5368 - ASS VAL DE LORRAINE INITIATIVE
- 1465 - MISSION LOCALE DU VAL DE LORRAINE
- 1778 - ASS AMI AMITIE MUSSIPONTAINS IMMIGRES
- 6939 - LES 2 RIVES ASSOCIATION
- 3424 - MJC PAGNY SUR MOSELLE
- 7805 - MJC DE POMPEY
- 1346 - MJC HORIZON 2000 NOMENY
- 2553 - ASS. AJSE MONTAUVILLE
- 3755 - AS. CHAMPIGNEULLES BASKET BALL
- 44713 - ASS SPORTIVE MUSSIPONTAINE
- 2483 - ASS SPORTIVE PAGNY SUR MOSELLE FOOTBALL
- 2272 - ASS SPORTIVE PAGNY SUR MOSELLE HANDBALL
- 2774 - ASS SPORT PAGNY TENNIS
- 46519 - BASSIN MUSSIPONTAIN HANDBALL (ex HB2PAM)
- 24846 - BILLARD CLUB MUSSIPONTAIN
- 1579 - CLUB OMNISPORTS BLENOD CYCLOTOURISME
- 5734 - JUDO VAL DE LORRAINE 54
- 3382 - OFP - ASS OMNISPORTS FROUARD POMPEY
- 3037 - RACING CLUB CHAMPIGNEULLES
- 2750 - ASS RUGBY CLUB PONT A MOUSSON
- 2243 - TALINTES CLUB NATATION
- 27418 - TENNIS TABLE LAY SAINT CHRISTOPHE
- 3276 - VOLLEY BEACH BALL PONT A MOUSSON
- 2541 - MJC MARBACHE
- 3650 - CLUB SUBAQUATIQUE PONT A MOUSSON

- prend acte des contrats sportifs et solidaires passés entre le Département de Meurthe-et-Moselle et :
 - l'association sportive Pagny-sur-Moselle football,
 - le club omnisports de Blénod Cyclotourisme,
 - l'association Judo Val de Lorraine 54,
 - l'association Omnisports Frouard-Pompey,
 - l'association du Rugby club de Pont-à-Mousson,

- attribue les subventions aux structures non associatives telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les organismes suivants :
 - 5447 - COLLEGE VAN GOGH BLENOD PAM
 - 727 - COLLEGE PLANTE GRIBE PAGNY MOSELLE
 - 3863 - COLLEGE GRANDVILLE LIVERDUN
 - 5452 - COLLEGE LOUIS MARIN CUSTINES
 - 5453 - COLLEGE JOLIOT CURIE DIEULOUARD
 - 5466 - COLLEGE VAL DE SEILLE NOMENY
 - 5470 - COLLEGE FERDINAND BUISSON THIAUCOURT
 - 5566 - COLLEGE JULIEN FRANCK CHAMPIGNEULLES
 - 219 - MAIRIE DE FROUARD
 - 32779 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT A MOUSSON
 - 40582 - PETR (Pôle d'Equilibre du Territoire Rural) du Val de Lorraine
 - 119 - MAIRIE DE CHAMPIGNEULLES
 - 32779 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT A MOUSSON
 - 5517 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
 - 1076 - MAISON DE RETRAITE SAINT FRANCOIS D'ASSISE

- approuve la convention passée entre le Département de Meurthe-et-Moselle le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Val de Lorraine,

- autorise son président à signer cette convention au nom du Département,

- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE - CTS 2016-2021 - P223 – enveloppe E01 – opération O004,

- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Lors du vote correspondant, Monsieur Laurent TROGRIC déclare ne pas participer au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à la majorité :

44 voix pour

1 voix contre : madame Manuela RIBEIRO

Nom des votants :

POUR :ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS

Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, et VARIN Christopher.

CONTRE : RIBEIRO Manuela

NE PREND PAS AU VOTE : TROGRIC Laurent

RAPPORT N° 49 - CTS - APPUI AUX PROJETS TERRITORIAUX - TERRITOIRE DU VAL DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 49 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 - P223 – enveloppe E02 – opération O004.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 50 - CTS - SOUTIEN AUX COMMUNES FRAGILES - TERRITOIRE DU VAL DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 50 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- accepte la modification de la subvention de la commune de Puxieux telle que proposée dans le tableau joint au rapport,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 - P223 enveloppe E03 – opération O004.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 51 - CTS - FONCTIONNEMENT - TERRITOIRE DU LUNEVILLOIS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 51 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les associations suivantes :
 - 8894 - ASS ICAR
 - 2306 - ASS ALISCIA
 - 2306 - ASS ALISCIA
 - 1354 - ECOLE MUSIQUE LUNEVILLE
 - 1536 - MJC JACQUES PREVERT LUNEVILLE
 - 2629 - ASAL ASS INTERCULTURELLE
 - 32934 - LE CRI DES LUMIERES
 - 3101 - ENTENTE SPORT LUNEVILLE SIXTE
 - 2320 - CLUB JUDO LUNEVILLE
 - 2403 - NAUTIQUE CLUB LUNEVILLOIS
 - 2350 - CENTRE SOCIAL LES EPIS
 - 2350 - CENTRE SOCIAL LES EPIS
 - 2350 - CENTRE SOCIAL LES EPIS
 - 2350 - CENTRE SOCIAL LES EPIS
 - 1340 - ECOLE MUSIQUE VARANGEVILLE
 - 1632 - ECOLE MUSIQUE DOMBASLE
 - 45453 - TENNIS CLUB DE LA MORTAGNE
 - 5891 - CLUB JUDO BAYON
 - 30388 - ECOLE DE MUSIQUE DU BAYONNAIS
 - 2395 - CANOE KAYAK CLUB ROSIERES
 - 21142 - L'ATELIER VERT
 - 33491 - ASSOCIATION LE VILLAGE A BASCULE
- prend acte des Contrats Sportifs et Solidaires 2020-2021 avec les associations Aliscia et Judo Club Lunéville,
- attribue les subventions aux structures non associatives telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les organismes suivants :
 - 5414 - COLLEGE FRANCOIS E GERBEVILLER
 - 5414 - COLLEGE FRANCOIS E GERBEVILLER
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE - CTS 2016-2021 P223 - enveloppe E01 - opération O005,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick,

BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 52 - CTS - INVESTISSEMENT - APPUI AUX PROJETS TERRITORIAUX - TERRITOIRE DU LUNEVILLOIS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 52 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 P223 - enveloppe E02 - opération O005.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 53 - CTS - INVESTISSEMENT - SOUTIEN AUX COMMUNES FRAGILES - TERRITOIRE DU LUNEVILLOIS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 53 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- attribue les subventions telles que proposées dans le tableau joint au rapport,
- accepte la modification d'attribution de subvention proposée pour la mairie d'Athienville,

- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AP - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E03 - opération O005.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 54 - CTS - FONCTIONNEMENT - TERRITOIRE GRAND NANCY

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 54 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les associations suivantes :
 - 3368 - ass sportive du golf de Nancy Pulnoy
 - 2260 - Ludres Pont-Saint-Vincent basket
 - 4637 - COS Villers athlétisme
 - 42684 - association Villers bd
 - 2394 - canoé kayak club Nancy Tomblaine
 - 43150 - association Dédale
 - 40544 - racines carrées
 - 39472 - la factorine
 - 26229 - association 379
 - 4381 - association des utilisateurs du centre social Jolibois
 - 4381 - association des utilisateurs du centre social Jolibois
 - 45567 - association la mince affaire
 - 1762 - groupement intellectuels aveugles amblyopes
 - 2408 - Nancy Seichamps rugby
 - 5583 - ass compagnie l'escalier
 - 29490 - tennis de table Essey-les-Nancy
 - 2503 - SMEPS handball 54
 - 6397 - rondade salto Tomblaine
 - 1775 - association le didelot
 - 2418 - union sport Vandoeuvre handisport
 - 2049 - ass boxe française Vandoeuvre
 - 2570 - amicale laïque Pierre Brossolette

- prend acte des conventions à passer entre le Département de Meurthe-et-Moselle et :
 - Canoé kayak club de Nancy Tomblaine,
 - Nancy Seichamps rugby,
 - Rondade salto Tomblaine,
 - Union sportive Vandoeuvre handisport,
 - Boxe française de Vandoeuvre,

- attribue les subventions aux structures non associatives telles que proposées dans le tableau joint au rapport pour les organismes suivants :
 - 882 - CAF Meurthe-et-Moselle
 - 882 - CAF Meurthe-et-Moselle
 - 5651 - collège René Nicklès

- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE – CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E01 – opération O006,

- enfin, précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 55 - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LORRAINE (EPFL) - AVIS SUR L'EVOLUTION DE SON PERIMETRE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 55 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de la proposition d'évolution du périmètre de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,
- émet un avis favorable à cette proposition, sous réserve de la prise en compte des demandes de garanties énumérées ci-dessus, qui concernent en particulier les modalités :
 - de mobilisation du stock financier et son retour vers le territoire lorrain sur lequel il a été constitué,
 - de mobilisation du stock foncier actuel,
 - de gouvernance, avec le souhait que les territoires lorrains soient bien représentés,
- demande la signature d'un protocole d'accord entre les membres de l'EPF étendu, permettant d'en sécuriser la mise en œuvre, et tenant compte des garanties demandées dans le présent rapport,
- précise que ce protocole sera soumis à l'approbation d'une prochaine commission permanente.

Lors du vote correspondant, mesdames Sylvie BALON, Valérie BEAUSERT-LEICK, Véronique BILLOT, Catherine BOURSIER, Corinne LALANCE, Corinne MARCHAL-TARNUS, Audrey NORMAND, et messieurs Alain CASONI, André CORZANI, Alde HARMAND, Eric PENSALFINI, Stéphane PIZELLE déclarent ne pas prendre part au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants :

POUR : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, PAILLARD Catherine, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : BALON Sylvie, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, CASONI Alain, CORZANI André, Catherine, HARMAND Alde, LALANCE Corinne, MARCHAL-TARNUS Corinne, NORMAND Audrey, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane.

RAPPORT N° 56 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 - ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 56 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur l'attributions de subvention à l'association des communes minières de France telle que proposée dans le tableau joint au rapport accordée par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire.
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'AE - CTS 2016-2021 P223 – enveloppe E01 – opération O007.

RAPPORT N° 57 - CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE HAUT DEBIT : PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ET AVENANT N°5

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 57 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- approuve le protocole transactionnel entre le Département de Meurthe-et-Moselle et la société MEMONET,
- approuve l'avenant n°5 au contrat de partenariat public-privé conclu entre le Département de Meurthe-et-Moselle et la société MEMONET,
- autorise son président à signer tous les documents correspondants entre le Département de Meurthe-et-Moselle et la société MEMONET.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 58 - CONVENTION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ENTRE LE DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET LE CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA) RELATIVE AU PROJET DE DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL D'UNE METHODOLOGIE DE GESTION DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL (GRD)

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 58 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la convention de recherche et développement à intervenir avec le Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema),
- autorise son président à signer ladite convention au nom et pour le compte du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 59 - FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE PROJET PETAL

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 59 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve les termes de la convention partenariale « PETAL »
- autorise son président à signer ladite convention
- précise que les crédits seront affectés au programme P441 « Fonds Solidarité Logement » Opération O008 « FSL Département 54 ».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 60 - AIDES A LA PIERRE : MODALITES D'APPLICATION POUR 2020 SUR LE PARC PUBLIC

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 60 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- valide la liste des opérations en liste principales et complémentaires qui pourront donner lieu à décision d'agrément par son président en 2020,
- valide l'octroi d'un montant de subvention de 6 677€ pour les logements financés par un prêt PLAI agréés en 2020 sur les crédits des aides à la pierre délégués par l'Etat,
- affecte à ce titre 694 408€ (104*6677€) sur l'autorisation de programme dédiée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 61 - AIDES A LA PIERRE - VOLET PARC PRIVE : ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIONS TERRITORIAL (PARTIE ANAH)

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 61 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve les modifications du programme d'actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé,
- autorise son président à affecter 400 000€ sur les fonds propres du Département (Programme 445 O001 AAP Parc privé Anah) pour le versement des primes en abondement des aides de l'Anah,

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 62 - AIDES A LA PIERRE : CONVENTION D'OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PROGRAMME PORTEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MOSELLE-ET-MADON

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 62 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la convention d'Opération d'Amélioration de l'Habitat Programmé (OPAH) portée par la Communauté de Communes de Moselle-et-Madon,
- autorise son président à signer ladite convention au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 63 - CONVENTION AVEC ENGIE RELATIVE A SA CONTRIBUTION AU FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 63 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- approuve la convention départementale de partenariat pour la gestion du dispositif « Solidarité énergie » des fonds solidarité pour le logement avec ENGIE,
- autorise son président à la signer ladite convention au nom du Département,
- précise que la recette sera affectée sur le programme P441 « Fonds Solidarité Logement ».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 64 - RESTAURANT DU SITE DE SION - TITRE D'OCCUPATION PRECAIRE ET REVOCABLE DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL AU PROFIT DE "L'ASSOC.A.SION"

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 64 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- décide de retenir l'offre de l'Assoc.A.Sion, association constituée conjointement par l'OHS et l'AEIM, suite à l'appel à projet lancé pour le renouvellement de la convention d'occupation précaire du restaurant du site de Sion,
- approuve le titre d'occupation précaire et révocable du restaurant « le relais de la colline » sis à SAXON-SION – rue Notre Dame conclu avec l'association susnommée pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} avril 2020 pour une redevance annuelle établie comme suit :
 - une part fixe correspondant à la valeur locative du restaurant fixée à 19 000 euros,
 - une part variable correspondant à 1 % du montant des recettes,
- autorise son président à le signer au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 65 - MODIFICATION DU PERIMETRE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE D'ARNAVILLE, AVEC EXTENSION SUR LA COMMUNE DE NOVEANT-SUR-MOSELLE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 65 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- décide de modifier le périmètre de l'opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental de la commune d'ARNAVILLE avec extension sur la commune de NOVEANT-SUR-MOSELLE.

La présente délibération sera affichée pendant quinze jours au moins à la mairie d'ARNAVILLE et en mairie de la commune en extension NOVEANT-SUR-MOSELLE. Elle sera insérée au recueil des actes administratifs du Département en application des articles R.121-22 et R.121-23 du code rural et de la pêche maritime.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 66 - AMENAGEMENT FONCIER : MISE EN OEUVRE DE LA PROCEDURE D'ECHANGES ET CESSIONS AMIABLES D'IMMEUBLES RURAUX - REGLEMENT DU DISPOSITIF FORESTIER.

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 66 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- adopte les règles d'attribution de la participation départementale, applicables à partir du 1er janvier 2020, dans le cadre du mode d'aménagement foncier rural spécifique des échanges et/ou cessions d'immeubles ruraux sans périmètre régis par les articles L.124-1 à L.124-13 du code rural mis en œuvre sur :

- le secteur géographique de Gestion Durable des Territoires Lunévillois-Est,
- le secteur géographique de Gestion Durable des Territoires Pays de Colombey - Terres Toulouses,

Ces règles d'attribution prévoyant notamment que :

- la valeur du (des) bien(s) acquis doit être inférieure ou égale à 3 000,00 euros par parcelle contiguë à une parcelle appartenant au demandeur, hors frais de mutation,
- le montant de l'aide financière s'élève à 50 % du coût des frais notariés réels découlant de la cession et/ou de l'échange,
- le plafond de la subvention départementale attribuée par foyer fiscal, par an, ne pourra excéder 1 500,00 euros.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 67 - PROJETS LOCAUX - BIODIVERSITE PAYSAGES

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 67 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

I – ACTIONS EN REGIE

Opération Terres de Lorraine

- accorde une subvention d'un montant de 13 200 € à la communauté de communes Moselle et Madon pour la réalisation d'actions en régie,
- accorde une subvention d'un montant de 6 800 € à la communauté de communes Terres Toulaises pour la réalisation d'actions en régie sur les milieux secs,
- accorde une subvention d'un montant de 18 400 € à la communauté de communes Terres Toulaises pour la réalisation d'actions en régie en milieux humides,
- accorde une subvention d'un montant de 15 600 € à la communauté de communes du Pays du Saintois pour la réalisation d'actions en régie.

Opération Lunévillois

- accorde une subvention d'un montant de 7.500 € à la communauté d'agglomération de Saint-Dié pour la réalisation d'actions en régie,
- accorde une subvention d'un montant de 21 410 € à la communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle pour la réalisation d'actions en régie.

Opération Grand Nancy

- accorde une subvention d'un montant de 27 000 € à la Métropole du Grand Nancy pour la réalisation d'actions en régie.

Opération Val de Lorraine

- accorde une subvention d'un montant de 13 875 € à la commune de Champigneulle pour la réalisation d'actions en régie,
- accorde une subvention d'un montant de 15 780 € à la communauté de communes Mad-et-Moselle pour la réalisation d'actions en régie,
- accorde une subvention d'un montant de 16 080 € à la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour la réalisation d'actions en régie.

II - PRESERVATION ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Opération Val de Lorraine

- accorde une subvention d'un montant de 900 € à la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour la réalisation d'inventaires,
- accorde une subvention d'un montant de 50 000 € à la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour la réalisation d'aménagements pédagogiques,
- accorde une subvention d'un montant de 9 320 € à la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour la réalisation de travaux de renaturation sur le ruisseau de Beaume-Haie,
- accorde deux subventions d'un montant de 4 810 € à la commune de Pagny-sur-Moselle pour des acquisitions foncières,
- accorde une subvention d'un montant de 32 865 € à la communauté de communes Mad-et-Moselle pour la réalisation de travaux de restauration,

Opération Terres de Lorraine

- accorde une subvention d'un montant de 8 000 € à la communauté de communes Terres Toulaises pour la mise en œuvre du Plan de Préservation et de Valorisation,
- accorde une subvention d'un montant de 101 310 € à la communauté de communes Terres Toulaises pour la réalisation de travaux sur le Terrouin,
- accorde une subvention d'un montant 8 142 € à la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais pour la mise en œuvre du Plan de Préservation et de Valorisation de l'ENS prairies humides de Battigny,
- accorde une subvention d'un montant de 6 600 € à la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais pour la mise en œuvre du Plan de Préservation et de Valorisation de l'ENS vallon de l'Aar à Germiny,

Opération Lunévillois

- accorde une subvention d'un montant de 18 320 € à la communauté de communes du Pays de Sanon pour la création d'un sentier pédagogique,
- accorde une subvention d'un montant de 25 040 € à la communauté de communes du Pays de Sanon pour la création d'un sentier découverte Nature.

III – ESPECES PATRIMONIALES

Opération départementale

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention d'un montant de 9 975 € au Pôle Lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est pour la réalisation d'inventaires.
- précise que les fonds nécessaires seront prélevés sur l'AP2016 2021 Biodiversité Paysages, l'opération O43 Terres de Lorraine l'opération O44 Val de Lorraine, l'opération O045 Lunévillois, l'opération O046 Grand Nancy, l'opération O47 part départementale, natures analytiques subventions d'équipement versées aux communes et structures intercommunales et subventions d'équipement personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 68 - RAPPORT MODIFICATIF - PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET LE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 68 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- valide la convention de partenariat entre le Département de Meurthe-et-Moselle et le Muséum National d'Histoire Naturelle 2019-2023,
- autorise son président à signer la convention afférente au nom du Département de Meurthe-et-Moselle.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre déclarent s'abstenir.

Noms des votants

POUR : ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), KLEIN Mathieu, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAND Agnès, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PILOT Michèle, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRILIC Laurent.

ABSTENTIONS : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), BAZIN Thibault, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DESSEIN Jean-Pierre, FALQUE Rose-Marie, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MAYEUX Sophie, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane, VARIN Christopher.

RAPPORT N° 69 - ESPACES NATURELS SENSIBLES - SOUTIEN AUX ACTIONS DU CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE LORRAINE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 69 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention d'un montant de 120 559 € au Conservatoire des Espaces Naturels
- prend acte propositions contenues dans les tableaux inclus au rapport,
- prend acte de la convention d'objectifs annuelle à passer entre le Département de Meurthe-et-Moselle et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine,

- prend acte que les fonds nécessaires seront prélevés sur le programme P251, enveloppe E029, AP2016 2021 Biodiversité Paysages, opérations O041 Longwy, O042 Briey, O043 Terres de Lorraine, O044 Val de Lorraine, O045 Lunévillois,
- précise que compte tenu de la crise sanitaire qui touche actuellement la France, le programme prévu des opérations pourra être adapté - autant que de possible - et les dates pourront être modifiées, sans remettre en cause le principe de la subvention accordée.

RAPPORT N° 70 - ESPACES NATURELS SENSIBLES - TRANSFERT DE LA DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION ENS SUR LE SITE « PRAIRIES HUMIDES DU ROUGEVAL »

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 70 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- décide de transférer à la communauté de communes Orne Lorraine Confluences l'exercice du droit de préemption ENS sur le site « Prairies humides du Rougeval », pour toutes les aliénations susceptibles d'intervenir sur la zone de préemption ENS créée par délibération départementale du 23 novembre 2015.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 71 - CIRCULATIONS DOUCES - RANDO - INVESTISSEMENT 2020

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 71 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention d'un montant de 581 € à l'association des Randonneurs du Saintois pour la valorisation du bourg de Vaudémont et l'édition d'une brochure de 40 pages,

- autorise le versement de la subvention d'un montant de 2 557 € à la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour la valorisation des itinéraires de randonnée communautaires et l'édition d'un dépliant de 4 plis en 2 000 exemplaires,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme 251, opération 044 – Val de Lorraine, opération 043 – Terre de Lorraine ENS, imputation budgétaire 20421.738, subvention équipement aux personnes de droit privé – Biens mobiliers, matériel et études.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRILIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 72 - CIRCULATIONS DOUCES - RANDO- FONCTIONNEMENT 2020

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 72 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - subvention d'un montant de 2 336 € au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour l'entretien et le balisage de 44 itinéraires de randonnée,
 - subvention d'un montant de 877 € au Club Vosgien de Badonviller pour l'entretien et le balisage de 18 itinéraires de randonnée,
- autorise le versement de la subvention d'un montant de 5 230 € à la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour l'entretien et le balisage de 46 itinéraires de randonnée,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme 251, opération 044 Val de Lorraine – opération 047 part départementale ENS- opération 043 Terres de Lorraine ENS, imputation budgétaire 6574.738,

subvention de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé Paysage et Biodiversité.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 73 - CIRCULATIONS DOUCES - RAPPORT MODIFICATIF - CONVENTIONS DE MISE EN SUPERPOSITION D'AFFECTATIONS DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION DE LA VELOURTE V50

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 73 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la convention de mise en superposition d'affectations avec les collectivités partenaires et VNF,
- autorise son président à signer ladite convention au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 74 - CITE DES PAYSAGES - CAMPAGNE INTERNATIONALE «FASHION REVOLUTION DAY» DU 26 AVRIL 2020 POUR UNE MODE RESPONSABLE ET EQUITABLE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 74 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- L'assemblée départementale prend acte du retrait du rapport.

RAPPORT N° 75 - CONVENTION DE DEPOT DES BIENS MOBILIERS ARCHEOLOGIQUES DE SION AU CENTRE DE CONSERVATION ET D'ETUDE DE LORRAINE (CCEL) DE LA DRAC GRAND EST

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 75 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- autorise le dépôt de mobiliers archéologiques du site départemental de Sion au Centre de Conservation et d'Étude de Lorraine (CCEL) de la DRAC Grand Est dans les conditions décrites dans le présent rapport,
- approuve la convention de dépôt à intervenir avec le CCEL,
- autorise son président à signer la convention afférente au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRILIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 76 - CONVENTION D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION 2017-2019 - BILAN D'EXECUTION POUR L'ANNEE 2019

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 76 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve le bilan annuel de la troisième et dernière année de mise en œuvre de la convention d'appui aux politiques d'insertion 2017-2019 ;
- autorise le Président à signer ce bilan.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 77 - EXPERIMENTATION D'UN FONDS "AIDE INDIVIDUELLE A LA REPRISE D'UNE ACTIVITE (AIRA)"

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 77 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la mise en place d'une Aide Individuelle à la Reprise d'Activité (AIRA), à titre expérimental et jusqu'au 30 septembre 2021,
- approuve le règlement, ci-annexé, relatif à cette AIRA qui en précise les modalités d'attribution,
- précise que les crédits alloués à cette expérimentation seront prélevés sur le chapitre 017 - article 6188 sous fonction 559 - programme 412 – opération 019 - enveloppe 02,
- précise que les crédits alloués à cette expérimentation pour l'année 2021 seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-

Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 78 - MODIFICATION DE LA CONVENTION DE GESTION DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) ENTRE LE DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET LES MISSIONS LOCALES

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 78 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la convention type de gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes à intervenir avec chaque mission locale.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 79 - CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION ESPOIR 54

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 79 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - une participation financière maximale de **78 300 €** à ESPOIR 54 pour son action départementale 2020 dont 7 800 € pour des formations,
- prend acte de la convention à intervenir (selon la convention cadre départementale actée en session du conseil départemental du 27 mars 2017),
- prend acte que la somme susmentionnée sera prélevée sur le chapitre 017 – article 6568 sous fonction 564 – programme 412 – opération 025 – enveloppe 20.

RAPPORT N° 80 - CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION HANDI 54

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 80 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - participation financière maximale de **48 534,95 €** à HANDI 54 pour son action départementale 2020 « Diagnostic santé -orientation professionnelle »,
- prend acte de la convention à intervenir (selon la convention cadre départementale actée en session du conseil départemental du 27 mars 2017),
- prend acte que la somme susmentionnée sera prélevée sur le chapitre 017 - article 6568 sous fonction 564 - programme 412 - opération 025 - enveloppe 20.

RAPPORT N° 81 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) 2020 - 2021 - ACTION " MISSION D'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES ALLOCATAIRES DU RSA TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET PORTEURS DE PROJET "

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 81 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la demande de subvention auprès du Fonds Social Européen au titre de l'inclusion sociale pour financer la mission d'accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA travailleurs indépendants et porteurs de projets sur les six territoires de Meurthe-et-Moselle du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 à hauteur de **26 666,67 €**, soit un taux de subvention correspondant à 8 % des dépenses éligibles,
- approuve la demande de subvention auprès du Fonds Social Européen au titre de l'inclusion sociale pour financer la mission d'accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA travailleurs indépendants et porteurs de projets sur les six territoires de Meurthe-et-Moselle du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 à hauteur de **26 666,67 €**, soit un taux de subvention correspondant à 8 % des dépenses éligibles,
- autorise son Président à engager les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia,

DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 82 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) 2020-2021 ACTION " DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ENTRE L'INSERTION ET LES ENTREPRISES "

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 82 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- s'engage sur les actions suivantes :

Val de Lorraine : Contribuer à l'animation territoriale, mobiliser la clause sociale et développer le partenariat avec les entreprises en faveur de l'insertion.

- Coût total : 111 905,64 €

- FSE sollicité : 67 144,64 €

Terres de Lorraine : Contribuer à l'animation territoriale, mobiliser la clause sociale et développer le partenariat avec les entreprises en faveur de l'insertion.

- Coût total : 137 818,08 €

- FSE sollicité : 68 000,00 €

Territoire de Briey : Contribuer à l'animation territoriale, mobiliser la clause sociale et développer le partenariat avec les entreprises en faveur de l'insertion.

- Coût total : 113 706,28 €

- FSE sollicité : 58 868,52 €

Territoire de Longwy : Contribuer à l'animation territoriale, mobiliser la clause sociale et développer le partenariat avec les entreprises en faveur de l'insertion.

- Coût total : 112 024,46 €

- FSE sollicité : 67 214,68 €

- approuve la demande de subvention auprès du Fonds Social Européen au titre de l'inclusion sociale pour financer les quatre opérations des chargé.es de développement du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 pour un montant de **261 227,84 €** soit un taux moyen de subvention correspondant à 55 % des dépenses éligibles,

- autorise son Président à engager les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants, au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick,

BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 83 - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS SOCIAL EUROPEEN - ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DE DEMANDEURS D'EMPLOI 2020-2021

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 83 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- approuve la demande de subvention auprès du Fonds Social Européen au titre de l'inclusion sociale pour financer le dispositif de l'accompagnement global de demandeurs d'emploi confrontés à des difficultés sociales et professionnelles freinant leurs démarches vers l'emploi à hauteur de 293 949,80 € du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 soit un taux de subvention correspondant à 55 % des dépenses éligibles,
- approuve la demande de subvention auprès du Fonds Social Européen au titre de l'inclusion sociale pour financer le dispositif de l'accompagnement global de demandeurs d'emploi confrontés à des difficultés sociales et professionnelles freinant leurs démarches vers l'emploi à hauteur de 294 163,42 € du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 soit un taux de subvention correspondant à 55 % des dépenses éligibles sous réserve du budget du vote primitif 2021,
- autorise son président à engager les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 84 - CONVENTIONNEMENT 2020 AVEC LES CCAS/CIAS/COMMUNES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA ET MODIFICATION DE LA CONVENTION TYPE DEPARTEMENTALE

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 84 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- approuve les modifications de la convention type départementale avec les CCAS/CIAS/communes pour l'accompagnement des allocataires du RSA ;
- accorde pour 2020 aux CCAS/CIAS les participations financières présentées dans le rapport pour un montant total maximum de **319 133,83 €** soit :
 - 24 500 € au CIAS de l'Orne Lorraine Confluences,
 - 28 200 € au CCAS de Herserange / Longwy
 - 37 695 € aux CCAS de Villerupt-Thil / Hussigny-Godbrange,
 - 45 930 € au CCAS de Lunéville,
 - 9 021 € au CCAS de Saint-Nicolas-de-Port,
 - 47 000 € au CCAS de Toul
 - 11 750 € au CCAS de Pont-à-Mousson,
 - 7 840,32 € au CCAS de Pompey,
 - 11 750 € à la Mairie de Frouard,
 - 9 393,75 € au CCAS de Champigneulle,
 - 47 000 € au CCAS de Vandœuvre,
 - 21 355,26 € aux CCAS de Villers-lès-Nancy / Malzéville,
 - 17 698,50 au CCAS d'Essey-lès-Nancy ;
- autorise son président à signer, au nom du Département, les conventions à intervenir,
- précise que les sommes nécessaires seront imputées sur le chapitre 017 - article 6568 sous fonction 564 - programme 412 - opération 025 - enveloppe 20.

Lors du vote correspondant, monsieur Laurent TROGRIC déclare ne pas prendre part au débat et au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants :

POUR : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane,

POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie et VARIN Christopher.

NE PREND PAS PART AU VOTE : TROGRIC Laurent

RAPPORT N° 85 - ACTIONS SUPPORT A L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 85 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- accorde les participations financières présentées dans le présent rapport pour un montant total maximum de **66 997,50 €**,
- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - au titre des actions d'accompagnement : **59 060 €**
 - ❖ 34 560 € pour l'action 2020 « Dispositif OSE » du CIDFF,
 - ❖ 21 000 € pour l'action 2020 « Modules collectifs : Apprentissage de la langue française à visée professionnelle / Retour d'expérience et rencontre d'entreprises » du CIDFF,
 - ❖ 3 500 € pour l'action 2020 « Accompagnement spécifique budgétaire » de l'association ALISÉS ;
- attribue une participation financière :
 - au titre des offres d'insertion : **7 937,50 €** dont :
 - ❖ 7 937,50 € pour l'action 2020 « SAS préparatoire aux métiers du BTP ouvert sur le transfrontalier » d'EUROGEST (EFIC FORMATION),
- autorise son président à signer au nom du Département les conventions à intervenir ;
- précise que les sommes nécessaires seront prélevées sur le chapitre 017 – article 6568-sous fonction 564 – programme 412 – opérations 24 et 25 – enveloppe 20.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle,

PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRLIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 86 - SOUTIEN DEPARTEMENTAL AUX MISSIONS LOCALES

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 86 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire,
- prend acte du soutien du Département aux six missions locales de Meurthe-et-Moselle, selon les modalités de collaboration énoncées dans le présent rapport ;
- prend acte des conventions à intervenir au nom du Département,
- prend acte, pour 2020, des participations financières présentées dans le rapport pour un montant maximum de **118 250 €** soit :
 - 37 360 € pour la mission locale du Grand Nancy (incluant les jeunes de Sel et Vermois),
 - 16 244 € pour la mission locale du Val de Lorraine,
 - 16 571 € pour la mission locale de Terres de Lorraine,
 - 17 351 € pour la mission locale de Lunéville,
 - 15 656 € pour la mission locale de Longwy,
 - 15 068 € pour la mission locale de Briey ;
- prend acte que les sommes susmentionnées seront prélevées sur le chapitre 017 – article 6568 sous fonction 564 – programme 412 – enveloppe 20 – opération 025.

RAPPORT N° 87 - CONVENTIONNEMENT 2020 AVEC LES OPERATEURS REFERENTS UNIQUES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA ET MODIFICATION DE LA CONVENTION CADRE DEPARTEMENTALE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 87 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la modification de la convention cadre départementale avec les opérateurs référents uniques pour l'accompagnement des allocataires du RSA ;
- accorde les participations financières présentées dans le présent rapport pour un montant maximum de **987 439,53 €** soit :
- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :

Territoire du Lunévillois : 97 490 €

- 97 490 € à l'association ENTRAIDE CHOMEURS pour son action « Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA » ;

Territoire de Briey : 95 499,42 €

- 7 471 € à l'association AMIE pour son action « Accompagnement des personnes et projets non sédentaires »,
- 18 678 € à l'association AMIE pour son action « Accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA »,
- 41 857,22 € au CIDFF de Meurthe-et-Moselle Longwy pour son action « Accompagnement socioprofessionnel vers l'emploi (PAE) »,
- 27 493,20 € au CIDFF de Meurthe-et-Moselle Longwy pour son action « Accompagnement social renforcé (ASR) » ;

Territoire de Longwy : 79 454,51 €

- 23 500 € à l'association ALISES pour son action « Mobilisation sociale renforcée »,
- 23 000 € au CIDFF de Meurthe-et-Moselle Longwy pour son action « Accompagnement socioprofessionnel modulaire vers l'emploi »,
- 7 600 € au CIDFF de Meurthe-et-Moselle Longwy pour son action « Accompagnement socioprofessionnel des familles monoparentales »,
- 20 490 € au CIDFF de Meurthe-et-Moselle Longwy pour son action « Accompagnement socioprofessionnel - accès à l'emploi »,
- 4 864,51 € au GRETA LORRAINE NORD pour son action « Accompagnement des chefs de familles monoparentales » ;

Territoire Grand Nancy : 618 669,80 €

- 26 309 € à l'association REALISE pour son action « Accompagnement global renforcé »,
- 54 600 € au CIDFF de Meurthe-et-Moselle pour son action « Objectifs projet emploi des femmes bénéficiaires du RSA »,
- 15 000 € à PROTEIDAE pour son action « Accompagnement d'artistes bénéficiaires du RSA »,
- 80 020,80 € à l'association ARELIA pour son action « Accompagnement socioprofessionnel ASP – service »,

- 21 940 € à la structure AVEC pour son action « Vand’emploi – recruter autrement »,
- 167 000 € à l’association IMAGINE – ULIS pour son action « Accompagnement socioprofessionnel – référent unique »,
- 128 800 € à l’association ARS pour son action « Référent unique ASP »,
- 77 000 € à l’association ARS pour son action « Référent unique ARS DOM »,
- 48 000 € au service SEI de la Mairie de Tomblaine pour son action « Accompagnement vers l’emploi »,

Territoire Terres de Lorraine : 41 936,80 €

- 16 000 € à l’association RETRAVAILLER LORRAINE pour son action « Accompagnement socioprofessionnel »,
- 25 936,80 € à l’association ARS pour son action « Dispositif Sécurisation de Parcours-Accompagnement Socio- Professionnel »,

Territoire Val de Lorraine : 54 389 €

- 39 414 € à l’association ARELIA pour son action « Accompagnement socioprofessionnel »,
- 14 975 € à l’association SNI pour son action « Assurer l’accompagnement de bénéficiaires du RSA plus spécifiquement des parents isolés en tant que référent unique » ;

- prend acte des conventions à intervenir avec ces associations (selon la convention cadre actée en session du 27 mars 2017),
- attribue au service SEI de la Mairie de Tomblaine pour son action « Accompagnement vers l’emploi » la participation financière indiquée ci-dessus,
- autorise son président à signer, au nom du Département, la convention à intervenir avec la Ville de Tomblaine (selon la convention cadre actée en session du 27 mars 2017),
- précise que les sommes susmentionnées seront prélevées sur le chapitre 017 - article 6568 - sous fonction 564 - programme 412 - opérations 025 - enveloppe 20.

Cette délibération est adoptée à l’unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRILIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 88 - FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2020 (FAJ) : CONTRIBUTIONS 2020 ET MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 88 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la modification de l'article 6.1 du règlement départemental « Le FAJ concerne les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté. ***A titre exceptionnel et dérogatoire, des aides individuelles peuvent être accordées aux jeunes de moins de 18 ans sous réserve que les demandeurs aient un projet professionnel formalisé et réaliste (ex : entrée en apprentissage) ou que les jeunes soient entrés dans un accompagnement intensif et renforcé (type Garantie Jeunes) »***,
- approuve la proposition de récupération des sommes trop versées à la Mission locale du Grand Nancy pour le territoire de Sel et Vermois pour un montant de 15 000 €,
- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - contributions présentées dans le rapport aux missions locales pour un montant global de 105 501 €,
- prend acte des conventions à intervenir avec les missions locales,
- prend acte que les crédits nécessaires seront prélevés en dépenses sur l'article 6556 sous fonction 58 - programme 412 - opération 027 - enveloppe 02 et en recettes sur l'article 7718 sous fonction 58 - programme 412 - opération 027 - enveloppe 03.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 89 - COTISATION DU DEPARTEMENT A LA CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DE LA CONSTRUCTION GRAND EST (CERC)

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 89 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les renouvellements d'adhésion auprès d'associations réalisés par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - participation financière de 5 000 € à la CERC correspondant à la cotisation à l'association pour l'année 2020,
- prend acte que ces crédits seront prélevés sur le chapitre 11, imputation 6281.91, concours divers (cotisations).

RAPPORT N° 90 - RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES) - COTISATION 2020

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 90 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les renouvellements d'adhésion auprès d'associations réalisés par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - renouvellement d'adhésion correspondant à la cotisation RTES 2020 s'élevant à 3 000 €,
- prend acte que les crédits seront prélevés sur le programme 114, opération O002, nature comptable 6281.91 FD concours divers (cotisations).

RAPPORT N° 91 - CLOTURES, CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 91 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve les clôtures, les créations et les transformations de postes proposées :

1. CLOTURES DE POSTES

1.1 DT LUNEVILLE

	Clôture
N° poste	2018
Quotité du poste	100 %
Filière et grades du poste	Filière sociale : conseiller socio-éducatif, conseiller supérieur socio-éducatif
IB	454 -816
Fonction	Chargé de mission
Direction / Service	DT Lunéville
Lieu d'affectation et RA	MDD Lunéville
Date d'effet envisagée	01/04/2020

1.2. DT LONGWY

	Clôture
N° poste	2432
Quotité du poste	17,5 heures
Filière et grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
IB	372 - 707
Fonction	Assistant territorial insertion
Direction / Service	DT Longwy Insertion
Lieu d'affectation et RA	MDD DT LONGWY
Date d'effet envisagée	01/04/2020

2. CREATIONS DE POSTES

2.1. DGA RESSOURCES – Direction de l’immobilier – Service gestion Administrative et financière

	Création
N° poste	XXXX*
Quotité du poste	100 %
Filière et grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
IB	372 - 707
Fonction	Référent gestion et analyse budgétaire
Direction / Service	DIMMO Gestion admin. et financière -
Lieu d'affectation et RA	CAD
Date d'effet envisagée	01/04/2020

2.2. DGA SOLIDARITES – Direction de l'Action Sociale et de l'Insertion (DASI)

	Création	
N° poste	XXXX*	
Nature	Non permanent	
Quotité du poste	100 %	
Filière et grades du poste	Filière Sociale : conseiller socio-éducatif, conseiller socio-éducatif supérieur,	
IB	454-816	
Fonction	Chargé de mission développement social	
Direction / Service	DISOL ASI SSD Longwy	
Lieu d'affectation et RA	MDD Longwy	
Date d'effet envisagée	01/04/2020	Dès vacance du poste

2.3. DT LONGWY – Protection de l'Enfance

	Création	
N° poste	XXXX*	
Quotité du poste	100 %	
Filière et grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe, assistant socio-éducatif de 1 ^{ère} classe	
IB	404-712	
Fonction	Travailleur social ASE	
Direction / Service	DT Longwy SOL PE ASE MDS Longwy Mont St Martin	
Lieu d'affectation et RA	MDS Site Mt St Martin	
Date d'effet envisagée	01/04/2020	

3. TRANSFORMATION DE POSTES

3.1 DGA RESSOURCES

3.1.1. Direction des systèmes d'information

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1520	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative et technique : attaché, attaché principal, attaché hors classe, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe	Filière administrative et technique : attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal
IB	444-1027	444-1015
Fonction	Directeur adjoint	Chef de projet
Direction / Service	DSI Etudes et conception	
Lieu d'affectation et RA	CAD	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1521	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative et technique : attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	Filière administrative et technique : attaché, attaché principal, attaché hors classe, ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe
IB	444-1015	444-1027
Fonction	Chef de projets	Directeur Adjoint
Direction / Service	DSI Etudes et conception	DSI
Lieu d'affectation et RA	CAD	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

3.1.2. Direction finances, affaires juridiques évaluations - Contrôle de gestion, observatoire, évaluation

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	3203	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Filière administrative : attaché, attaché principal
IB	372-707	444-1015
Fonction	Chargé de statistiques	Chef de projet fonctionnel entrepôt de données social – Chargé de statistiques
Direction / Service	DIFAJE CGOE	
Lieu d'affectation et RA	CAD	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

3.2. DGA SOLIDARITES

3.2.1. Pôle ressources – unité tarification

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1265	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Filières administrative et technique : rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe, technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe
IB	372-707	372-707
Fonction	Chargé de tarification	
Direction / Service	DGA SOL Ressources Tarification	
Lieu d'affectation et RA	CAD	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

3.2.2. Direction de solidarités Enfance Famille - Cellule pour la protection de l'enfance en Meurthe-et-Moselle Accueil (CEMMA)

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	743	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière sociale : conseiller socio-éducatif, conseiller socio-éducatif supérieur	Filières sociale et administrative : conseiller socio-éducatif, conseiller socio-éducatif supérieur, attaché, attaché principal
IB	454-816	444-1015
Fonction	Responsable adjoint de la CEMMA	
Direction / Service	DISOL EF CEMMA	
Lieu d'affectation et RA	CAD	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

3.3 Direction Territoriale du Grand Nancy

3.3.1. Service territorial insertion

Création	
N° postes	XXXX
Quotité du poste	100 %
Filière et grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
IB	372-707
Fonction	Conseiller d'orientation
Direction / Service	DT Grand Nancy Insertion
Lieu d'affectation et RA	DT NANCYC ANTENNE OUEST
Date d'effet envisagée	01/04/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	2508	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
IB	354-558	372-707
Fonction	Agent territorial insertion	Conseiller d'orientation
Direction / Service	DT Grand Nancy Insertion	
Lieu d'affectation et RA	DT NANCYC ANTENNE OUEST	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	2503	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
IB	354-558	372-707
Fonction	Agent territorial insertion	Assistant territorial insertion
Direction / Service	DT Grand Nancy Insertion	
Lieu d'affectation et RA	DT NANCYC ANTENNE OUEST	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	2504	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
IB	354-558	372-707
Fonction	Agent territorial insertion	Assistant territorial insertion
Direction / Service	DT Grand Nancy Insertion	
Lieu d'affectation et RA	DT NANCYC ANTENNE OUEST	
Date d'effet envisagée	31/03/202	01/04/2020

3.4. Direction territoriale du Lunévillois – DT Lun SOL PE ASE MDS Baccarat

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	3223	
Quotité du poste	17,5 h	100 %
Filière et Cadre d'Emploi	Filière médico-sociale : psychologue de classe normale, psychologue hors classe	
IB	444-1015	
Fonction	Psychologue	
Direction / Service	DT Lun SOL PE ASE MDS Baccarat	
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE BACCARAT	MDD Lunéville
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

3.5. Direction territoriale de Longwy – Service territorial insertion - ressources

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	796	
Quotité du poste	17,5 h	100%
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	
IB	354-558	
Fonction	Chargé d'accueil	
Direction / Service	DT Longwy Ressources	
Lieu d'affectation et RA	MDD DT LONGWY	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	2433	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
IB	354-558	372-707
Fonction	Agent territorial insertion	Assistant territorial insertion
Direction / Service	DT Longwy Insertion	
Lieu d'affectation et RA	MDD DT LONGWY	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	2435	
Quotité du poste	100 %	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	
IB	354-558	
Fonction	Chargé d'accueil	Agent territorial insertion
Direction / Service	DT Longwy Ressources	DT Longwy Insertion
Lieu d'affectation et RA	MDD DT LONGWY	
Date d'effet envisagée	31/03/2020	01/04/2020

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia,

DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 92 - BONIFICATION SALARIALE ET ENGAGEMENT A SERVIR POUR LES APPRENTIS ASSISTANTS SOCIAUX

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 92 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve la démarche innovante de renforcement de l'attractivité de la collectivité dans le recrutement des assistants sociaux,
- adopte les modalités de recrutement de 8 apprentis assistants sociaux telles que décrites,
- s'engage à créer huit postes non permanents d'ATSE mobile,
- autorise son président à signer les actes et conventions à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 93 - INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE SUR LES MARCHES PUBLICS

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 93 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- donne acte à son président de la communication des informations sur la passation des marchés publics du 01/10/2019 au 31/12/2019 et de leurs avenants notifiés depuis le 01/10/2019 au 31/12/2019.

RAPPORT N° 94 - COMPTE RENDU RELATIF A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE DELEGUEE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 94 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- Prend acte, de ce que son Président a, en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération adoptée lors de la réunion plénière du 29 avril 2015, défendu les intérêts du Département de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre de :
 - 13 affaires enregistrées au Tribunal Administratif de NANCY, sous les n°1902801, 1903209, 1903544, 1903574, 1903695, 1903669, 1903645, 1903675, 1903712, 1903753, 1903386, 1903649 et 2000258.
 - 1 affaire enregistrée à la Cour Administrative d'Appel de NANCY, sous le n°19NC03449.
 - 2 affaires enregistrées au Tribunal de Grande Instance (Tribunal Judiciaire) de NANCY, sous les n° RG 18/01269 et RG 18/01316.
 - 1 affaire enregistrée au Tribunal des Conflits sous le n°4186.
- Prend également acte, de ce que son Président
 - a décidé de se constituer partie civile, au nom et pour le compte du Département de Meurthe-et-Moselle, dans 2 affaires enregistrées au Tribunal Judiciaire de NANCY.
- En dernier lieu, prend acte que sur la période allant du 18 novembre 2020 au 16 février 2020, 17 affaires ont été jugées et parmi lesquelles, 9 ont reçu une issue favorable.

RAPPORT N° 95 - ASSOCIATION CRISTEEL - RENOUELEMENT DE CONVENTION DE PARTENARIAT

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 95 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1er III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire.
 - subvention 2020 d'un montant de 11 200 € à l'association CRISTEEL,
- prend acte du programme d'actions 2020 de l'association CRISTEEL,
- prend acte de la convention de partenariat (2020) à passer avec l'association CRISTEEL,
- prend acte que les crédits seront prélevés sur le programme 261 Echanges Transfrontaliers et Europe, ligne 65, imputation 6574.91 Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé.

RAPPORT N° 96 - CITOYENS ET TERRITOIRES - GRAND EST / CONVENTION DE PARTENARIAT 2020

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 96 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- prend acte de l'information donnée sur les attributions de subventions aux associations accordées par son Président en application de l'article 1^{er} III de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 durant la période d'état d'urgence sanitaire :
 - versement de la participation du Département pour l'année 2020 d'un montant de 13 600 € au titre de l'Union Européenne et de 15 000 € au titre du développement local,
- prend acte du programme d'actions 2020 de l'association Citoyens et Territoires – Grand Est,
- prend acte de la convention à passer entre le département de Meurthe-et-Moselle et l'association Citoyens et Territoires – Grand Est pour l'année 2020,
- prend acte que les crédits seront prélevés d'une part sur le programme 261, chapitre 65, imputation 6574.91 Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé, et d'autre part sur le programme 223-Opération 07-Enveloppe 01, chapitre 65, imputation 6574.70,

RAPPORT N° 97 - MISE A DISPOSITION D'UN PAVILLON SIS SUR LA COMMUNE DE LONGUYON

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 97 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- approuve la convention de mise à disposition précaire et révocable à compter du 1er mai 2020 jusqu'au 30 avril 2021, du pavillon sis 4, route de Sorbey à Longuyon, au profit de monsieur Daniel MARCHAL, pour une redevance mensuelle d'un montant de 565,93 € hors charges, les taxes et charges afférentes au logement étant payées directement par l'occupant,
- autorise son président à signer les documents correspondants au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 98 - COLLEGE CROIX-DE-METZ A TOUL - MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR UN EQUIPEMENT DE MESURE DE QUALITE DE L'AIR

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le rapport N° 98 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré,

- approuve les termes de la convention ci-jointe établie entre la société « Toul Power » et le collège Croix-de-Metz à Toul, le Département intervenant à celle-ci en tant que gestionnaire du site collège,
- autorise le président à signer les documents correspondants au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia,

DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 99 - RD 28 - JAULNY - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 99 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- approuve l'occupation temporaire de la parcelle ZB n°172 sur la commune de Jaulny, aux conditions mentionnées dans le présent rapport et selon la convention annexée, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020,
- autorise son président les documents correspondants au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 100 - RD 400 - TOUL - DECLASSEMENT VENTE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 100 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- constate la désaffectation d'une emprise de 274 m² extraite de la section AS, à Toul, en cours de numérotation,
- prononce son déclassement du domaine public,
- approuve la cession d'une emprise de 274 m², sur la commune de Toul, en section AS, en cours de numérotation, par le Département à l'EURL Nord Est Pneus dont le siège est domicilié rue Vauban à Toul, pour un montant de 5 480 €, conformément à l'estimation rendue par le service du Domaine le 22 juillet 2019,

- autorise son président à signer les documents correspondants au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Nom des votants : ALTERMATT Maryse (délégation de vote donnée à PIZELLE Stéphane), ARIES Christian, BALON Sylvie, BAUMANN Pierre, BAZIN Thibault, BEAUSERT-LEICK Valérie, BILLOT Véronique, BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, BOURSIER Catherine, BRUNNER Gauthier, CAPS Antony, CASONI Alain, CORZANI André, CREUSOT Nicole, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, DAGUERRE-JACQUE Patricia, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, FALQUE Rose-Marie, HABLOT Stéphane (délégation de vote donnée à CRUNCHANT-DUVAL Sylvie), HARMAND Alde, KLEIN Mathieu, KRIER Catherine, LALANCE Corinne, LASSUS Anne, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LOCTIN Jean, LUPO Rosemary, MAGUIN Frédéric, MARCHAL Michel, MARCHAL-TARNUS Corinne, MARCHAND Agnès, MAYEUX Sophie, MINELLA Jean-Pierre, NORMAND Audrey, PAILLARD Catherine, PENSALFINI Eric, PILOT Michèle, PIZELLE Stéphane, POPLINEAU Monique, RIBEIRO Manuela, SCHNEIDER Pascal, SILVESTRI Annie, TROGRIC Laurent et VARIN Christopher.

RAPPORT N° 101 - COVID-19 : CONVENTION ENTRE LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY ET LE DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

La commission permanente du conseil départemental,
Vu le rapport N° 101 soumis à son examen,
Après en avoir délibéré,

- salue la mobilisation du Laboratoire Vétérinaire et Alimentaire Départemental au côté du CHRU de Nancy dans le contexte de crise majeure lié à la pandémie de COVID-19,
- prend acte de la convention mise en œuvre dans ce cadre.

---oo0oo---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H20.

La prochaine séance de la commission permanente aura lieu le **LUNDI 18 MAI 2020**, à 14H00.

LE PRESIDENT,

Mathieu KLEIN

Le Recueil intégral des délibérations est consultable à l'accueil du

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

48, Esplanade Jacques Baudot

54000 - NANCY